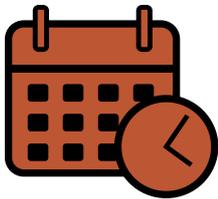


RÈGLEMENT INTÉRIEUR

● RÈGLES DE FONCTIONNEMENT

HORAIRES



Du lundi au vendredi

Maternelle CP CE1 CE2

8h35-12h15

13h45-16h20

*13h30 en maternelle**

CM1 et CM2

8h35-12h30

14h00-16h20

*En maternelle, le temps d'APC est intégré au temps scolaire

ADMISSION-FRÉQUENTATION EN MATERNELLE

1. L'accueil des enfants, dans notre école, est soumis à conditions:

- l'âge de l'enfant (2ans révolus à la rentrée de septembre)
- le nombre d'élèves par classe (limité à 30.)

2. L'inscription à l'école maternelle implique une fréquentation régulière pour une meilleure adaptation et un bon développement de l'enfant.

3. Les enfants admis à l'école doivent être en bonne santé.

4. Pour la petite section, les enfants font leur rentrée en début septembre. Pour ceux qui ne viennent que le matin, une dérogation doit être demandée et le passage à la journée complète se fera après des vacances en concertation avec l'enseignante. Les élèves de Toute-petite section sont accueillis à compter du mois de janvier.

ACCUEIL-SORTIES EN MATERNELLE

1. L'accueil du matin se fait dans la classe de votre enfant à partir de 8h25 (la classe débute à 8h35). Il n'y a pas de surveillance sur la cour.

2. Les enfants sont repris à la fin de chaque demi-journée:

- aux portes intérieurs des classes
- aux portes extérieurs pour les classes MSGS

Les frères et sœurs de l'élémentaire ne sont pas autorisés à attendre du côté maternelle. Ils doivent rester sous le préau de l'élémentaire près du portail.

Les enfants sont remis à leurs parents ou à toute personne adulte désignée par eux (par le biais du cahier de liaison).

3. La sortie des classes est fixée à 12h15 pour le midi et à 16 h20 pour l'après-midi. Les enfants encore présents à 16h30 seront conduits à la garderie.

Le portail ouvre à 13h20 pour les enfants déjeunant à la maison.

En cours de journée et en dehors des heures d'accueil et de sortie, l'accès à l'école se fait par le portillon côté élémentaire.

Une présence prolongée des parents dans ou aux abords de l'école n'est pas souhaitable pour l'enfant lorsque celui-ci y a été déposé.

L'accès aux structures de jeux est interdit à tous les élèves, à chaque entrée et sortie de classe.

ACCUEIL-SORTIES EN ÉLÉMENTAIRE

1. L'accueil des enfants se fait en classe de 8h25 à 8h35, sur la cour à partir de 13h35.

La classe commence à 8h35 et 13h45 (CP CE1 et CE2) - 14h (CM1 et CM2) et se termine à 12h15 (CP CE1 CE2) ou 12h30 (CM1 CM2) et 16h20.

A 12h15 ou 12h30, les enfants, dont les parents ont un retard non signalé, iront à la cantine. A 16h30, les enfants présents à l'école rejoindront la garderie. Toutes les entrées et sorties d'enfants de l'élémentaire doivent se faire par le portail de l'élémentaire.

2. Toute absence doit être signalée au plus tard le matin même avant la rentrée des classes par téléphone ou par Ecole directe. Toute absence prévue doit être signalée par écrit. Tout retard doit être justifié. La directrice se permettra de faire appeler les familles si besoin.

VIE SCOLAIRE

1. Les modes d'information sont les suivants :

- le cahier de liaison
- la message d'Ecole Directe
- La réunion de classe
- Les portes ouvertes
- Le rendez-vous personnalisé sur demande

2. En maternelle, pour se sentir bien à l'école, votre enfant a besoin d'être sécurisé, les doudous sont les bienvenus. Cependant, les tétines ne sont pas autorisées. Les billes, les jouets et petits jeux sont interdits à l'école maternelle et simplement tolérés sur la cour élémentaire sous la responsabilité du propriétaire. Dans certains cas, des interdictions seront formulées.

3. Marquez au nom de l'enfant, son cartable, son goûter pour la garderie du soir, tous les vêtements susceptibles d'être ôtés dans la journée.

4. Les tenues de plage ne sont pas autorisées à l'école. Pour des raisons de sécurité les « tongs » sont interdites. Chaque enfant aura une tenue adaptée à la vie de l'école ; dans le cas contraire l'équipe pédagogique se réserve la possibilité d'interpeller la famille.

5. Évitez les tenues fragiles et difficiles à enlever (toilettes). Votre enfant doit être à l'aise. Pour les PS et MS, prévoir une tenue de rechange dans le cartable.

6. Un enfant arrivant avec de la fièvre ou avec une infection contagieuse ne sera pas accepté. De même, si un enfant est malade en cours de journée, il vous sera demandé de le reprendre. Il ne sera donné aucun médicament sans PAI.

7. Les poux font de temps en temps leur apparition à l'école. Si vous constatez leur présence sur la tête de votre enfant, veuillez le soigner et nous le signaler.

8. Dans le cadre du respect du droit privé et celui de l'image, la prise de vues (photo et vidéo) par un parent n'est pas autorisée au sein de l'école sans autorisation.

Dans le cadre de l'allongement de la matinée en élémentaire, une pause en classe, dans le courant de la matinée, sera proposée aux enfants. Vous pourrez lui fournir (si vous le décidez) un fruit frais, sec ou en compote. Aucun autre aliment ne sera autorisé à l'école en particulier lors des récréations sur la cour. Cela ne concerne pas le goûter de la garderie. Les éventuelles friandises distribuées lors des anniversaires seront mangées soit en classe si l'enseignant l'autorise soit à la maison.

SPORT

En maternelle

Chaque jour les enfants font des activités motrices. Une tenue adaptée est conseillée.

En élémentaire

L'EPS est obligatoire dans l'emploi du temps de chaque classe. Elle contribue au développement de l'enfant.

Chaque enfant apportera, les jours convenus, sa tenue de sport. Les élèves sont amenés à fréquenter des salles de sport municipales, ainsi que la piscine (bonnet obligatoire et maillot de bain une pièce, pas de short de bain)

Si l'enfant est indisposé et ne peut participer au cours d'EPS, faire parvenir à l'enseignant une demande de dispense. En cas d'indisponibilité grave et de longue durée, un certificat médical est nécessaire.

Pour la piscine, en élémentaire, des accompagnateurs sont sollicités et les bienvenus pour accompagner les classes.

GARDERIE

Chaque enfant fréquentant la garderie sera répertorié par lecture du code-barres de son badge le matin en arrivant à la garderie et le soir en partant de la garderie.

Un enfant de Maternelle doit être impérativement accompagné par un adulte autorisé à l'entrée ou à la sortie de la garderie. Les élèves mineurs ne sont pas habilités à accompagner leur petit frère ou sœurs de la Maternelle.

Un justificatif sera demandé aux parents pour récupérer un enfant d'une autre famille.

Les badges seront accrochés au cartable de chaque enfant. Les badges perdus seront facturés 2 euros pièce.

● RÈGLES DE COMPORTEMENT

Dans le respect du projet éducatif du groupe scolaire Sainte Marie Saint Joseph et plus particulièrement des deux premiers axes :

Des établissements catholiques d'enseignement - *Attentifs à chaque personne*
- *Lieux d'éducation et de vie*

EN TOUTE OCCASION

Je respecte tous les adultes intervenant pendant le temps scolaire (la cantine, la catéchèse, la musique, la garderie, le sport ...) et je leur obéis.

Je me déplace calmement dans les bâtiments par respect pour le travail des autres. J'utilise un langage correct et je sais dire « bonjour, au revoir, merci, s'il vous plaît ... »

SUR LA COUR

Pour ma sécurité et celle des autres :

Je ne quitte pas la cour pendant le temps scolaire.

Je joue calmement sous le préau.

Je ne joue pas au ballon sans autorisation car nous sommes nombreux.

Je n'entreprends pas de jeux dangereux.

Je suis responsable des objets que j'apporte à l'école (en élémentaire).

Je me mets à l'abri quand il pleut.

J'attends mes parents ou les adultes responsables le midi ou le soir près du portail d'entrée de l'école élémentaire sous le préau pour l'élémentaire, dans la classe pour la maternelle.

Pour une bonne hygiène :

Je laisse les toilettes propres.

Je ne joue pas dans les toilettes et je vais discuter dans la cour.

Pour que le temps de récréation soit un temps de détente pour moi et pour les autres :

Je respecte les limites de la cour.

Je respecte les règles du jeu.

Je respecte les autres dans leurs jeux.

Je m'explique avec des mots corrects, pas avec des coups.

Je tiens compte de l'emplacement des jeux sur la cour.

Lorsqu'il pleut, je ne joue pas au ballon.

Pour une cour propre et agréable :

Je jette les papiers dans la poubelle.

Pour une bonne hygiène :

Je laisse les toilettes propres.

Je ne joue pas dans les toilettes et je vais discuter dans la cour.

À LA GARDERIE

Pour la sécurité de chacun :

Je reste calme dans la salle polyvalente.

Je ne cours pas dans les couloirs, je n'y joue pas non plus.

J'écoute les consignes des adultes chargés de surveillance.

Je respecte toutes les personnes sans utiliser la violence physique ni verbale.

Je prends mon goûter dans le calme sans jouer.

Je fais attention aux plus petits.

Pour respecter mon matériel individuel :

Je range mon cartable aux endroits désignés sans le jeter.

Je range mes vêtements en y faisant attention.

Pour garder le matériel collectif en bon état et que tous puissent s'en servir :

Je demande un jeu aux adultes responsables, je ne fouille pas dans les placards et je ne me sers pas tout seul.

J'aide au rangement quand cela est demandé.

Je peux demander du matériel pour jouer dans la cour (ballons, cerceaux, cordes et échasses)

Je respecte les zones de jeux de ballons (dans la zone marquée) et d'espaces calmes sur la cour de récréation (devant la BCD).

Pour respecter mon travail et celui des autres en étude :

Je m'installe en silence et dans le calme.

Je me mets rapidement au travail.

J'évite de bavarder et de gêner les autres.

Je peux demander des conseils à la surveillante.

Je peux faire vérifier les leçons à faire.

À LA CANTINE

Pour une bonne hygiène :

J'ai les mains propres et une tenue correcte.
Je mange proprement.

Pour que le repas soit un moment agréable :

Je me regroupe par classe au moment de l'appel (en élémentaire).
J'entre à la cantine à l'appel de ma classe (en élémentaire).
Je parle calmement. (Ne pas crier)
Je me tiens correctement.
Je me déplace calmement et seulement quand il le faut. (ne pas courir dans la cantine)
Je respecte toutes les personnes sans utiliser la violence physique ni verbale.
J'obéis aux consignes des adultes qui sont chargés de service à la cantine.

Par respect pour ceux qui ne mangent pas toujours à leur faim :

J'évite de gaspiller la nourriture.
Je m'efforce de goûter à chaque plat.
Je ne joue pas avec la nourriture.
Je partage.

DANS LES DÉPLACEMENTS

Pour ma sécurité et celle des autres :

Je marche sur le trottoir.
Je suis le groupe afin de ne pas laisser d'espace et d'avoir à courir.
Je ne joue pas sur le trottoir.
Je parle sans crier.

EN CAS DE NON RESPECT DU RÈGLEMENT

La première fois une remontrance orale sera effectuée

Lors d'une récidive le directeur ou la directrice sera informé.

Si la situation recommence les parents de l'enfant concerné seront avertis.

En cas de problème majeur mettant en cause la sécurité de l'élève ou celle de ses camarades une équipe éducative pourra être provoquée. Une exclusion temporaire ou définitive des services cantine et garderie voire de l'école pourra être prononcée.

